



Trans Artic Loge 2309 Lodge

ASSOCIATION INTERNATIONALE des MACHINISTES et des TRAVAILLEURS DE L'AÉROSPATIALE
INTERNATIONAL ASSOCIATION of MACHINISTS and AEROSPACE WORKERS



MODIFICATION DU PROCESSUS DE NOMINATION ET D'ÉLECTION DU LOGE LOCAL 2309 POUR LES DÉLÉGUÉS DE LA 40E CONVENTION DE GRAND LOGE

Les délégués de la section locale à la convention de la grande loge sont nommés et élus conformément à l'article II, SEC 3 de la constitution de l'AIMTA. La constitution exige que les nominations aient lieu lors des assemblées générales d'avril de la section locale et que les élections se déroulent lors de la session générale de mai de la section locale. Réunions au cours de chaque année du congrès. La pandémie de COVID-19 a forcé l'annulation des assemblées générales des membres d'avril, mai et juin 2020 pour à peu près toutes les loges de district et locales en Amérique du Nord. À la suite de ces annulations forcées de réunions d'adhésion, le président international, le frère Robert Martinez, a émis une dispense spéciale à tous les pavillons de district et locaux de l'AIMTA en date du 6 avril 2020. La dispense a permis aux pavillons qui n'étaient pas en mesure de tenir leur avril, mai ou juin Assemblées générales des membres pour utiliser un autre processus d'envoi postal pour procéder à la nomination et à l'élection de leurs délégués au 40e congrès de la Grande Loge. La convention devrait avoir lieu à San Diego, en Californie, du 6 au 12 septembre 2020. Ces dates sont susceptibles de changer en fonction de l'approbation des autorités sanitaires locales de Californie pour les grands rassemblements sociaux à ce moment-là.

En raison de l'annulation forcée de nos assemblées générales des membres d'avril et mai 2020, LL2309 mènera le processus de nomination et d'élection de nos délégués au congrès de la Grande Loge conformément aux procédures et aux délais détaillés dans la dispense spéciale. Le LL2309 a reçu une liste principale des membres et des étiquettes d'adresse postale du service des archives de la Grande Loge qui ont été utilisées pour mener le processus de mise en candidature et d'élection par la poste. Les formulaires de mise en candidature et une lettre d'explication ont été postés à tous les membres via Postes Canada le lundi 11 mai 2020. Les membres peuvent soumettre des candidatures pour un maximum de huit (8) membres en règle, y compris eux-mêmes, qui ont assisté à un minimum de 50% des assemblées générales LL2309 des 12 derniers mois.

La date limite pour la réception des formulaires de candidature remplis au secrétaire archiviste LL2309, frère Jozsef Tornyo, est le vendredi 29 mai 2020. Les formulaires de candidature reçus après cette date ne seront PAS considérés comme valides.

Si un vote est requis après la clôture des candidatures, des bulletins de vote seront préparés et un deuxième courrier envoyé aux membres contenant les bulletins de vote et les instructions de vote aura lieu dès que possible en juin.

Tous les formulaires de mise en candidature et les bulletins de vote doivent être retournés au secrétaire archiviste LL2309 au plus tard aux dates limites appropriées via Postes Canada. Les membres ne sont PAS autorisés à regrouper les formulaires de mise en candidature ou les bulletins de vote et à les soumettre au nom des autres membres. **Chaque membre doit retourner son propre formulaire de mise en candidature et son propre bulletin de vote.**

En solidarité

Robert Milbers, président
Lodge local 2309